

1. AUGMENTATION DE L'ÂGE DE LA RETRAITE POUR LES FEMMES EN SUISSE

Réponses :

- 1) On fait référence au Conseil des États et au Conseil National.
- 2) « Être dans le rouge » ou « être dans les chiffres rouges » signifie être dans une situation financière délicate.
- 3) Un référendum populaire peut être lancé par tout citoyen ou citoyenne ayant le droit de vote – Suisses et Suissesses de l'étranger inclus. Pour qu'un référendum aboutisse, il faut que 50'000 personnes ayant le droit de vote soutiennent la proposition par leur signature dans un délai de 100 jours.

Références :

RTS (info). L'âge de la retraite va passer à 65 ans pour les femmes en Suisse (28.09.2016).

Le Temps. Le national vote la retraite pour les femmes à 67 ans (28.09.2016)

Le Figaro. Suisse: la retraite à 65 ans pour les femmes (28.09.2016).

2. PLUS DE SÉCURITÉ, MOINS DE VIE PRIVÉE ?

Réponses :

- 1) La loi sur le renseignement permettra au Service de renseignement de la Confédération (SRC) de mener des opérations intrusives. Il sera autorisé, sous certaines conditions, à s'infiltrer dans des ordinateurs, à procéder à des écoutes téléphoniques ou à poser des caméras dans des locaux privés.
- 2) Pour les détracteurs, certains attentats terroristes comme par exemple ceux de Paris ou de Nice n'auraient pu être évités de cette façon. Cette loi ne garantirait ainsi pas une sécurité absolue de la population, elle n'en donnerait que l'illusion.

Références :

RTS (Infrarouge). Loi sur le renseignement: plus de sécurité, moins de vie (7.09.2016). Émission disponible en podcast. (disponible en podcast)

Le Temps. La nouvelle loi sur le renseignement expliquée en trois minutes (05.09.2016).

Le Courrier international. Un "oui" massif au renforcement de la surveillance (26.09.2016).

3. DERNIER ROUND POUR LES PRÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES

Réponses :

- 1) Barack Obama quittera la Maison Blanche le 20 janvier 2017 et l'investiture du 45e président des États-Unis aura alors lieu.
- 2) Le bipartisme est une situation où deux partis sont en mesure de gouverner. Aux États-Unis, on parle de bipartisme absolu puisque seulement deux partis, le parti démocrate et le parti républicain, peuvent être représentés au Parlement.

Références :

RTS (Monde). Des primaires à l'élection, le calendrier de la présidentielle américaine (17.05.2016).

RTS (Info, Dossier). La présidentielle américaine.

RTS (découverte). Le pouvoir des présidents.

RTS (Géopolitis). Elections américaines: comment vote-t-on pour un président? (28.08.2008).

A compléter :

- a) 8 novembre
- b) démocrate